



**NOTICE ANNUELLE**

Pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2014

Le 22 septembre 2014

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. GÉNÉRALITÉS.....</b>	<b>2</b>
<b>2. AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS .....</b>	<b>2</b>
<b>3. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>2</b>
3.1 Dénomination sociale et constitution.....	2
3.2 Organigramme.....	3
<b>4. DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ .....</b>	<b>3</b>
4.1 La Société.....	3
4.2 Historique des trois dernières années.....	3
4.3 Produits et services offerts par la Société.....	4
4.3.1 Systèmes de traitement des eaux et système de traitement des eaux usées.....	4
4.3.2 Produits de spécialité et services.....	5
4.4 Marchés, méthodes de distribution, fournisseurs et clients.....	5
4.5 Orientation stratégique.....	6
4.6 Concurrence .....	7
<b>5. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ.....</b>	<b>7</b>
5.1 Activités générales.....	7
5.2 Méthode de production et compétences spécialisées .....	7
5.3 Employés.....	8
5.4 Facteurs de risque .....	8
<b>6. DESCRIPTION DU CAPITAL-ACTIONS.....</b>	<b>11</b>
6.1 Description générale.....	11
6.1.1 Actions ordinaires .....	11
6.1.2 Actions privilégiées.....	11
<b>7. DIVIDENDES .....</b>	<b>12</b>
<b>8. MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES .....</b>	<b>12</b>
8.1 Cours de clôture et volume .....	12
8.2 Placements antérieurs .....	13
<b>9. ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION .....</b>	<b>13</b>
9.1 Administrateurs .....	13
9.2 Membres de la haute direction .....	14
9.3 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions.....	14
<b>10. POURSUITES ET MESURES RÉGLEMENTAIRES .....</b>	<b>15</b>
<b>11. MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES .....</b>	<b>15</b>
<b>12. AGENTS DES TRANSFERTS ET AGENTS CHARGÉS DE LA TENUE DES REGISTRES.....</b>	<b>15</b>
<b>13. CONTRATS IMPORTANTS .....</b>	<b>15</b>
<b>14. INTÉRÊTS DES EXPERTS .....</b>	<b>16</b>
<b>15. COMITÉ D'AUDIT.....</b>	<b>16</b>
15.1 Généralités .....	16
15.2 Mandat du Comité d'audit.....	16
15.3 Composition.....	16
15.4 Honoraires de l'auditeur.....	17
15.5 Politiques et procédures d'approbation préalable .....	17
15.6 Surveillance du comité d'audit .....	17
<b>16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>17</b>
Annexe « A » : MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT .....	18

## 1. GÉNÉRALITÉS

Aux fins de la présente notice annuelle, à moins que le contexte ne s'y oppose, les termes « Société » ou « H<sub>2</sub>O Innovation » désignent tous deux H<sub>2</sub>O Innovation inc. et ses filiales.

Les produits et services de la Société sont plus amplement décrits sur son site Web à l'adresse [www.h2oinnovation.com](http://www.h2oinnovation.com). L'ensemble des communiqués de presse diffusés par la Société s'y trouvent également. L'information que contient ce site Web n'est pas intégrée par renvoi dans la présente notice annuelle.

Les données relatives aux marchés et les prévisions sectorielles mentionnées dans la présente notice annuelle proviennent de diverses sources publiques. Bien que la direction de la Société estime que ces sources indépendantes soient généralement fiables, l'exactitude et l'exhaustivité de cette information ne sont pas garanties et n'ont pas été vérifiées de manière indépendante par la Société.

Sauf indication contraire, les valeurs monétaires sont exprimées en dollars canadiens. Le symbole « \$US » renvoie au dollar américain. Le symbole « € » renvoie à l'euro.

## 2. AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés de la présente notice annuelle peuvent constituer des « énoncés prospectifs » qui impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, de sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société, ou les résultats du secteur d'activités, peuvent différer sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs, exprimés ou avancés dans ces énoncés prospectifs. Lorsque « pourrait » est utilisé dans la présente notice annuelle, ces énoncés emploient des termes comme « prévoir », « si », « croire », « continuer », « évaluer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « peut », « planifier », « potentiel », « prédire », « projet », « devrait » ou « devoir », parmi d'autres termes semblables. Ces énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles de la Société vis-à-vis des événements futurs et du rendement de l'exploitation, et ce, seulement en date de la présente notice annuelle. Les énoncés prospectifs impliquent des risques et des incertitudes importants, ne devraient pas être interprétés comme une garantie de rendement ou de résultats futurs et n'indiquent pas nécessairement que ces résultats se matérialiseront. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Bien que les énoncés prospectifs ou tout autre document auquel on se réfère dans la présente notice annuelle se fondent sur des hypothèses que la direction de la Société estime raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Par ailleurs, les actionnaires ne doivent pas s'y fier indûment. Ces énoncés prospectifs sont formulés en date de la présente notice annuelle et, sous réserve des lois applicables, la Société n'a pas l'intention de les mettre à jour.

Les résultats et les développements réels différeront probablement, peut-être même sensiblement, de ceux dont il est question et qu'on suppose dans les énoncés prospectifs de la présente notice annuelle. De tels énoncés se fondent sur un certain nombre d'hypothèses, qui peuvent se révéler fausses, notamment mais pas uniquement, au sujet : (i) de l'environnement concurrentiel; (ii) des risques d'exploitation; (iii) des contrats à forfait conclus par la Société ; (iv) de la capacité de la Société à assurer des garanties de bonne exécution; (v) de la direction et des employés de la Société; (vi) des investissements de capitaux réalisés par les clients de la Société; (vii) des liquidités; (viii) de la situation financière générale; (ix) de la mise en œuvre par la Société d'un plan commercial stratégique; (x) des crédits; (xi) de la responsabilité de la Société à l'égard des produits et d'autres litiges potentiels auxquels la Société pourrait être soumise; (xii) des financements additionnels et dilutions; (xiii) de la liquidité du marché des actions ordinaires de la Société; (xiv) de la pénurie de matières premières; (xv) de la mise au point de nouveaux produits; (xvi) des acquisitions et expansions; (xvii) du taux de change; (xviii) des taux d'intérêt; et (xix) des évolutions technologiques et réglementaires .

## 3. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

### 3.1 Dénomination sociale et constitution

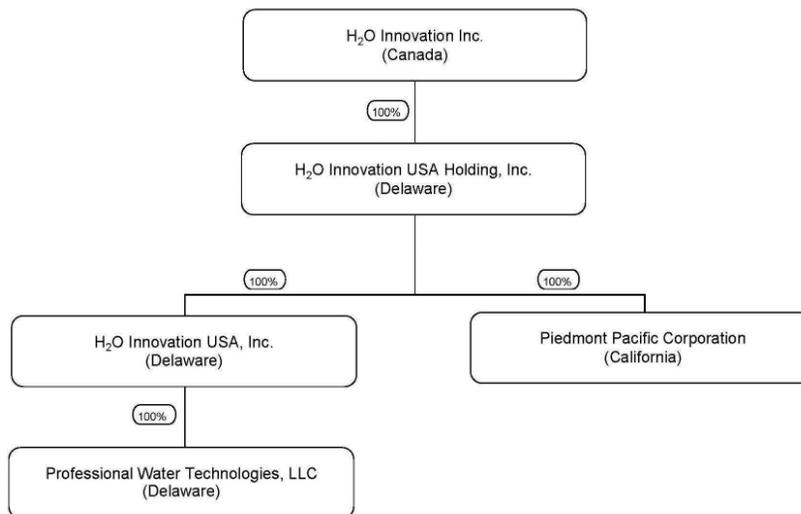
La Société a été constituée sous la dénomination sociale « Ressources Hebron Fjord inc. » par statuts de fusion sous la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 23 août 1995, au terme de la fusion de Ressources Chastel inc. et de 3152383 Canada inc. Le 1<sup>er</sup> décembre 2000, la Société a changé sa dénomination sociale et a adopté celle de « H<sub>2</sub>O Innovation (2000) inc. », puis a de nouveau changé sa dénomination sociale en « H<sub>2</sub>O Innovation inc. » le 4 décembre 2008.

Le 1<sup>er</sup> mars 2006, la Société a procédé à un regroupement de ses actions ordinaires sur une base de dix (10) actions ordinaires alors émises et en circulation pour une (1) nouvelle action ordinaire. Les termes et conditions des bons de souscription et des options d'achat d'actions alors émis et en circulation ont été ajustés à la date effective de ce regroupement.

Le siège social de la Société est situé, depuis le 15 décembre 2011, au 330 rue Saint-Vallier Est, Suite 340, Québec (Québec) Canada G1K 9C5.

### 3.2 Organigramme

L'organigramme qui suit présente les filiales de la Société ainsi que leur juridiction de constitution respective en date du 22 septembre 2014.



## 4. DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

### 4.1 La Société

En tant que fournisseur de solutions complètes, H<sub>2</sub>O Innovation conçoit, fabrique et installe des solutions intégrées sur mesure de traitement des eaux ainsi que des produits de spécialité tel que des produits chimiques, des raccords de tuyaux et des membranes, et ce, pour de multiples marchés. Que ce soit pour la production d'eau potable et d'eaux de procédés industriels, le recyclage et la réutilisation de l'eau, et le traitement des eaux usées, les solutions mises au point par H<sub>2</sub>O Innovation combinent la meilleure expertise qui soit aux produits et aux technologies membranaires les plus avancés. Fiables, à la fine pointe et respectueuses de l'environnement, les solutions offertes par la Société visent à rationaliser les coûts pour les utilisateurs, optimiser le traitement des eaux et maximiser l'efficacité, la performance et la durée de vie d'un système de traitement d'eau.

La vision de H<sub>2</sub>O Innovation est de devenir le meilleur fournisseur en Amérique du Nord de solutions de traitement d'eau et de technologies de filtration membranaire. La Société a pour mission de fournir des solutions de traitement d'eau sécuritaires et intégrées, et offrir un service à la clientèle exceptionnel. Dans le but d'assurer la longévité des relations avec sa clientèle, H<sub>2</sub>O Innovation peut compter sur de multiples produits de spécialité et services.

### 4.2 Historique des trois dernières années

Voici les événements qui ont influencé de façon significative le développement général des activités de la Société au cours des trois derniers exercices :

#### Exercice financier terminé le 30 juin 2014 :

- Obtention, au cours de l'exercice, de 41,8 M\$ de nouvelles commandes de projets de traitement d'eau, amenant le carnet de commandes au niveau record de 38,3 M\$ en date du 30 juin 2014.
- Octroi, en février 2014, d'un contrat majeur pour un système d'osmose inverse pour le dessalement d'eau de mer, lequel sera le deuxième plus important système de ce type aux États-Unis. Ce contrat, d'une valeur de 10 M\$, consiste à concevoir, construire ainsi que fournir les équipements pour le projet Monterey Peninsula Water Supply et en effectuer la mise en service. Cette transaction est plus amplement décrite dans un communiqué de presse daté du 12 février 2014, accessible sur le site Web de la Société
- Acquisition, en date du 5 décembre 2013, de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Piedmont Pacific Corporation («Piedmont»), une entreprise située en Californie et l'un des principaux fabricants mondiaux de raccords de tuyaux flexibles et autres raccords de tuyauterie destinés à des environnements hautement corrosifs. Cette acquisition a été effectuée pour une contrepartie totale de 3,8 M\$ US. Piedmont offre une vaste gamme de

produits, couvrant un large éventail d'applications industrielles et municipales, utilisés principalement pour l'assemblage de systèmes de filtration membranaire. Aussi, Piedmont a été la première entreprise à introduire sur le marché des raccords de tuyaux résistants à la corrosion et fabriqués en acier inoxydable duplex et super duplex. Cette transaction est plus amplement décrite dans un communiqué de presse daté du 25 novembre 2013, accessible sur le site Web de la Société

- Clôture, en date du 5 décembre 2013, d'un placement privé par prise ferme et d'un placement privé concomitant, sans l'entremise d'un courtier d'actions ordinaires de la Société, pour un produit total brut d'environ 8 M\$. Certains initiés d'H<sub>2</sub>O Innovation ont participé à ces placements privés et souscrit à des actions ordinaires de la Société. Investissement Québec a, pour sa part, participé au placement privé par voie de prise ferme et a souscrit des actions ordinaires, représentant 18,28 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Le produit net de ces placements privés a été utilisé par la Société pour financer l'acquisition de Piedmont et aux fins du fonds de roulement. Cette transaction est plus amplement décrite dans deux communiqués de presse datés du 25 novembre 2013 et du 5 décembre 2013, accessibles sur le site Web de la Société
- Clôture, en date du 30 septembre 2013, d'un placement privé d'un montant d'environ 1,9 M\$ avec un groupe d'investisseurs privés et d'une émission d'actions en règlement de dettes pour un montant d'environ 157 000 \$. La Société a utilisé le produit du placement au remboursement partiel de sa dette à long terme et à son fonds de roulement. Par le biais de ce financement, H<sub>2</sub>O Innovation a augmenté la participation institutionnelle de La Caisse de dépôt et de placement du Québec et a accueilli COTE 100 inc. à titre de nouvel actionnaire. Des actions ordinaires ont également été émises à certains créanciers de la Société afin de réduire la dette à long terme de la Société. Cette transaction est plus amplement décrite dans un communiqué de presse daté du 30 septembre 2013, accessible sur le site Web de la Société

#### Exercice financier terminé le 30 juin 2013 :

- Terminaison en date du 23 mai 2013 de la co-entreprise en Inde. H<sub>2</sub>O Innovation vend sa participation de 49 % dans la co-entreprise indienne, anciennement connue sous le nom H<sub>2</sub>O Innovation India Limited. Cette transaction est décrite dans un communiqué de presse daté du 28 mai 2013, accessible sur le site Web de la Société.
- Livraison, au cours de l'année, de deux (2) projets clés en main pour d'importants clients de l'industrie pétrolière et gazière. Un de ces projets consiste en un système de traitement d'eau potable et un système de traitement des eaux usées pour un camp de travailleurs en Alberta. Ces systèmes ont été installés à l'intérieur de bâtiments modulaires, adaptés à des conditions climatiques extrêmes. Le second projet clés en main, soit un système de traitement d'eau potable, inclus un bâtiment modulaire préfabriqué en quatre (4) sections, lesquelles ont été assemblées à la suite de leur livraison sur le site.

#### Exercice financier terminé le 30 juin 2012 :

- Élimination le 15 juin 2012 du poste de chef de l'exploitation. La Société rationalise sa structure organisationnelle, concentrant ses efforts sur l'atteinte de l'excellence opérationnelle et la rentabilité. Cet événement est décrit dans un communiqué de presse daté du 15 juin 2012, accessible sur le site Web de la Société.

### **4.3 Produits et services offerts par la Société**

H<sub>2</sub>O Innovation a développé son modèle d'affaires autour de deux secteurs d'activité synergétiques et complémentaires : (i) la vente de systèmes de traitement des eaux et de traitement des eaux usées, et (ii) la vente de produits de spécialité et services, qui comprend également la vente d'équipements pour l'industrie acéricole.

#### 4.3.1 Systèmes de traitement des eaux et système de traitement des eaux usées

La Société conçoit, fabrique et commercialise des systèmes et de l'équipement pour les applications suivantes : la production d'eau potable, la réutilisation des eaux, le dessalement des eaux, la production d'eau à partir de procédés industriels et le traitement des eaux usées (sanitaires et industrielles).

La majorité des systèmes vendus par la Société sont faits sur mesure. Chaque système est adapté aux exigences du client et aux caractéristiques spécifiques des eaux à traiter. Ces systèmes sont principalement fondés sur les technologies de filtration membranaire et de bioréacteurs, qui combinent les différentes technologies, connaissances et expertises offertes par la Société à ses clients.

De plus, H<sub>2</sub>O Innovation possède un ensemble de technologies brevetées, telles que Bio-Brane<sup>MC</sup> et Bio-Wheel<sup>MC</sup>. Ces technologies pour les applications nécessitant des bioréacteurs permettent à la Société de cibler les marchés de traitement des eaux usées et de la réutilisation de l'eau.

Afin d'améliorer son offre à sa clientèle, H<sub>2</sub>O Innovation a conçu le système FiberFlex<sup>TM</sup> qui consiste en un nouveau châssis unique permettant l'interchangeabilité entre plusieurs types de modules d'ultrafiltration similaire aux éléments d'osmose inverse.

La Société a également développé le bioréacteur à membrane conteneurisé qui est une solution innovatrice pour le traitement des eaux usées qui atteint les normes réglementaires des effluents d'eaux usées en Amérique du Nord. Tous les équipements

auxiliaires étant complètement intégrés dans le conteneur, ce bioréacteur à membrane conteneurisé peut facilement être transporté sur des lieux de travail isolés ou dans des communautés difficiles d'accès.

Le secteur d'activité dédié aux systèmes de traitement des eaux et aux systèmes de traitement des eaux usées a représenté 50,7 % en 2014 et 63,5 % en 2013, des revenus consolidés totaux de la Société, ce qui correspond à des revenus de 17,6 M \$ en 2014 et 22,9 M \$ en 2013.

#### 4.3.2 Produits de spécialité et services

La Société vend des produits et des pièces de rechange destinés aux systèmes de filtration membranaires afin de satisfaire tant les besoins de sa base de clientèle que les besoins de nouveaux clients, qui n'ont pas déjà acheté de systèmes de traitement des eaux auprès de la Société. Ces pièces de rechange incluent des pompes, vannes, membranes, filtres, médias et toutes autres pièces de rechange faisant partie d'un système de traitement d'eau (ou d'eaux usées). En outre, la Société synthétise et fabrique une gamme unique de produits chimiques de spécialité durables pour les applications de prétraitement membranaire (antitartres). La Société met aussi au point des mélanges spécifiques pour l'entretien, la conservation et le nettoyage des systèmes membranaires, qui optimisent l'efficacité et les coûts d'exploitation, la performance et la durabilité des systèmes d'osmose inverse. La gamme de produits chimiques de spécialité pour systèmes de filtration membranaire de la Société est commercialisée sous le nom de Professional Water Technologies™.

Par le biais de Piedmont, H<sub>2</sub>O Innovation vend et fournit une vaste gamme de raccords de tuyaux et d'adaptateurs qui couvrent un large éventail d'applications municipales et industrielles utilisant principalement les technologies membranaires. Ces raccords et adaptateurs fabriqués en polymère, acier inoxydable ou en acier inoxydable duplex sont conçus spécifiquement pour la filtration membranaire, telle que l'ultrafiltration et la filtration par osmose inverse. La vente de ces produits multiplie les possibilités de ventes croisées provenant des réseaux de vente existants pour les produits chimiques de spécialité, en vendant des produits chimiques aux mêmes clients qui achètent régulièrement des raccords de tuyaux.

Dans ce secteur d'activité, la Société inclut également les revenus provenant de la vente d'équipement servant à la production de sirop d'érable. H<sub>2</sub>O Innovation commercialise sa technologie d'osmose inverse dans l'industrie acéricole. L'utilisation de cette technologie, pour le bénéfice des acériculteurs, permet à la Société d'élargir son secteur d'activité dans une industrie où la technologie d'osmose inverse peut être appliquée. La Société offre une gamme complète d'équipement pour érablières afin de répondre aux besoins des acériculteurs, tel que des évaporateurs, séparateurs par osmose inverse, membranes, raccords, tubulures, réservoirs, filtres-presses et autre équipement relié à l'industrie acéricole. H<sub>2</sub>O Innovation se différencie par ses produits innovateurs.

Le secteur d'activité dédié aux produits de spécialité et services a représenté 49,3 % en 2014 et 36,5 % en 2013 des revenus consolidés totaux de la Société, ce qui correspond à des revenus de 17,2 M \$ en 2014 et de 13,2 M \$ en 2013.

#### 4.4 **Marchés, méthodes de distribution, fournisseurs et clients**

La Société fait affaires aux États-Unis, au Canada et ailleurs dans le monde. Durant l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 2014, 51,5 % des ventes de la Société ont été réalisées aux États-Unis, 35,6 % au Canada et 12,9 % à l'international. Au cours de l'exercice financier précédent, qui s'est terminé le 30 juin 2013, 45,1 % des ventes de la Société a réalisées aux États-Unis, 45,8 % au Canada et 9,1 % à l'international.

Les produits et services de H<sub>2</sub>O Innovation sont vendus sur les marchés municipal, commercial et industriel du traitement des eaux. Dans ces marchés, la Société sert principalement des municipalités et gouvernements locaux, des collectivités et des lotissements privés, des centrales d'énergie et d'électricité, des industries automobiles, des industries pétrolières et gazières, des complexes miniers, des camps de travailleurs et d'autres segments industriels.

La plupart des produits et services de la Société sont vendus directement à ses clients par l'équipe de vente interne dans le marché intérieur (Canada et États-Unis). Les clients peuvent généralement être regroupés en deux grandes catégories : d'une part, les firmes de génie-conseil, entreprises de construction et fournisseurs de services de génie, d'autre part, les utilisateurs, qui comprennent les compagnies industrielles et manufacturières, les clients commerciaux, les services d'eau, les municipalités et les gouvernements locaux.

La Société recourt également à un réseau de près de 10 représentants externes pour la vente de son équipement et ses systèmes de traitement des eaux usées au Canada et aux États-Unis.

Pour son secteur d'activité dédié aux produits chimiques de spécialité, la Société a développé un réseau de 22 distributeurs internationaux, se positionnant dans les régions et pays suivants : Australie, Thaïlande, Corée du Sud, Chine, Taiwan, Inde, Émirats Arabes Unis, Israël, Afrique de l'Est, Afrique du Sud, Singapour, Allemagne, Mexique, Colombie, Brésil, Argentine, Suisse, Malaisie, Pakistan, Chili et Tunisie. Tous ces distributeurs commercialisent et vendent la gamme de produits chimiques de spécialité Professional Water Technologies™ pour le prétraitement membranaire, de même que les produits de nettoyage et d'entretien relevant du service après-vente, lesquels font partie du secteur des produits de spécialité et services de la Société. Les produits vendus localement par ces distributeurs internationaux sont fabriqués par la Société dans ses installations de Vista, en Californie, puis expédiés aux distributeurs.

Depuis l'acquisition de Piedmont, la Société maintient un réseau de près de 10 distributeurs actifs dans plusieurs pays et régions à travers le monde comme Israël, l'Afrique du Sud, le Mexique, MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), l'Espagne et la Corée. Tous ces distributeurs vendent et commercialisent les raccords de tuyaux et adaptateurs de Piedmont qui font partie du secteur des produits de spécialité et services d'H<sub>2</sub>O Innovation. Les raccords et adaptateurs vendus par ces distributeurs internationaux ou par la force de vente interne d'H<sub>2</sub>O Innovation, sont fabriqués par des fournisseurs soigneusement sélectionnés, qui ont développé au fil des années une solide relation d'affaires avec Piedmont.

En ce qui concerne les activités liées à l'industrie acéricole, la Société a développé un réseau d'environ 30 distributeurs actifs au Canada (Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick) ainsi que dans le nord-est des États-Unis. Tous ces distributeurs commercialisent et vendent l'équipement nécessaire à la production de sirop d'érable auprès des érablières et acériculteurs. H<sub>2</sub>O Innovation utilise également sa force de vente interne pour la vente d'équipement d'érablières auprès de clients potentiels. L'équipement d'érablière offert par H<sub>2</sub>O Innovation est fabriqué à ses installations d'Ham-Nord au Québec et est ensuite expédié aux distributeurs ou directement aux clients.

Pour l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 2014, aucun client de la Société n'apportait plus de dix pour cent (10 %) des revenus contrairement à l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 2013 où la Société a tiré plus de dix pour cent (10 %) de ses revenus d'un seul client.

La Société n'estime pas que ses ventes soient exposées à des risques saisonniers majeurs, à l'exception de ses activités liées à l'industrie acéricole, laquelle est une industrie saisonnière. La Société estime tout de même être peu exposée aux cycles économiques, soit de la même manière que les autres compagnies faisant affaires dans le domaine de l'infrastructure et des services publics. Afin de minimiser les effets de ces cycles économiques, la Société a équilibré ses activités entre les marchés municipal, commercial et industriel, tout en se basant sur une solide combinaison de produits associant les ventes de systèmes aux ventes de produits de spécialité et services, étant de nature généralement récurrente. Cette combinaison, qui résulte des acquisitions réalisées par la Société au cours des dernières années, ainsi que de sa croissance interne sur cette même période, devrait permettre à la Société de gérer son exposition aux cycles économiques.

La Société collabore avec un réseau de divers fournisseurs situés au Canada et aux États-Unis et ne dépend pas d'un seul fournisseur pour s'approvisionner en matières premières. La Société évalue fréquemment son réseau de fournisseurs, leurs capacités techniques et la compétitivité de leurs prix et conditions de vente. La Société est également appelée à travailler avec de nouveaux fournisseurs tout au long de l'année, en fonction des exigences de fabrication requises pour chaque projet.

#### **4.5 Orientation stratégique**

Le modèle d'affaires de la Société repose sur deux (2) solides piliers. Le premier, qui est au cœur de la croissance et du développement de la Société, est de fournir des systèmes de filtration membranaire et autres solutions intégrées pour les clients des secteurs municipal et industriel principalement au Canada et aux États-Unis. La deuxième portion du modèle d'affaires repose sur les produits de spécialité et services.

La Société a l'intention de continuer à optimiser sa base de clientèle qui achète des systèmes pour générer des ventes de produits de spécialité et services, incluant, entre autres, des produits chimiques, des raccords de tuyaux, des adaptateurs et de l'équipement acéricole. Ces ventes qui, de par leur nature généralement récurrente, ajoutent de la prévisibilité à son modèle d'affaires. Les relations étroites et continues que la Société entretient avec ses clients du secteur des produits de spécialité et services ont fait naître de nouvelles opportunités de ventes de systèmes. Ces synergies entre les deux secteurs d'activité de la Société fonctionnent dans les deux sens et la Société souhaite les maintenir et les développer au cours de l'exercice 2015. La Société se présente à ses clients comme un fournisseur offrant des solutions complètes de filtration membranaire, capable de leur fournir le spectre complet de systèmes, équipement et produits d'entretien et de les assister dans l'opération de leurs systèmes – dans l'objectif d'une amélioration continue de la performance opérationnelle.

La Société se concentrera également sur le développement de sa présence dans les marchés créneaux tels que les centrales d'énergie et d'électricité, la production d'éthanol, le secteur pétrolier et gazier, et l'industrie minière. Au niveau du marché municipal, et dans le but d'augmenter les ventes de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées, la Société compte mettre un accent grandissant sur les communautés de petite et moyenne taille en Amérique du Nord, notamment en développant ses relations avec les firmes d'ingénierie locales. Il n'est pas rare que ces firmes locales fassent plus fréquemment appel à des fournisseurs de systèmes de traitement d'eau expérimentés pour fournir leurs services à leurs clients municipaux, contrairement aux firmes d'ingénierie nationales et internationales qui ont souvent leur propre équipe interne d'ingénieurs spécialisés dans le traitement de l'eau. Dans le marché industriel, la Société se concentrera sur les segments industriels faisant face à des problèmes d'eau complexes, s'efforçant de leur apporter des solutions sur mesure et d'optimiser l'opération de leurs systèmes de traitement d'eau. La Société a également développé et continue de promouvoir son expertise dans les unités conteneurisées/autonomes offrant un débit faible à moyen pour la production d'eau potable ou le traitement des eaux usées.

Au cours du prochain exercice, la Société entend continuer à développer ses activités internationales par le biais de son réseau de distribution international bien établi pour ses produits de spécialité et services. Avec l'ajout de Piedmont au sein du regroupement de la Société, la Société entend créer une synergie entre ses différents réseaux de distribution et ainsi, continuer à développer de tels réseaux à travers le monde. La Société a pour objectif clé le développement de nouveaux produits afin de répondre aux besoins en constante évolution de ses clients et fournir un meilleur support à ses distributeurs; et optimiser son

offre hybride de systèmes et de produits de spécialité et services, en proposant à ses clients la vente croisée de ses deux secteurs d'activité.

La stratégie de développement de la Société pour l'exercice financier 2015 et au-delà vise à faire évoluer son modèle d'entreprise de simple fabricant de systèmes et de produits de spécialité et services pour le traitement des eaux à une compagnie dédiée à ses clients, offrant des solutions complètes de traitement d'eau. Grâce à son offre hybride, la Société développe des relations à long terme avec ses clients et leur fournit un support dans l'opération de leur équipement de traitement des eaux pour une amélioration continue de la performance et de l'efficacité de leur équipement.

Quant à l'industrie acéricole, la Société a l'intention de continuer à étendre son réseau de distribution et de maintenir sa croissance sur le marché américain en acquérant une plus grande part de marché. La Société continuera à développer des produits innovateurs pour l'industrie acéricole afin de répondre aux besoins de ses clients.

#### **4.6 Concurrence**

Certains des principaux concurrents de la Société dans l'industrie du traitement des eaux sont de grandes multinationales comme General Electric (États-Unis); Veolia (France); Degremont (France); Pall Corporation (États-Unis); Doosan (Corée du Sud); et Evoqua (États-Unis). Sur la scène locale, parmi les concurrents de la Société, on trouve entre autres Harn R.O. Systems, dans le sud-est des États-Unis, Wigen Water Technologies dans le mid-ouest des États-Unis; FilterBox, dans l'Ouest canadien, et Mabarex, au Québec. Pour certains marchés créneaux ou certaines technologies spécifiques, la Société est en compétition avec des acteurs bien précis, comme Westech pour sa technologie de bioréacteur dans le domaine du traitement des eaux usées; Nalco, GE Betz, Genesys, Avista, et King Lee Technologies pour ses technologies relatives aux produits de spécialité pour filtration membranaire. Les principaux compétiteurs de la Société en ce qui concerne l'industrie des raccords de tuyaux et adaptateurs sont Victaulic, Shurjoint (qui fait maintenant partie de Tyco depuis 2012), Pass et Horizon.

Du côté de l'industrie acéricole, les concurrents de la Société ne sont pas nombreux et sont les principaux joueurs de cette industrie, tel que Les Équipements Lapierre, Les Équipements d'érablière CDL, L.S. Bilodeau et Dominion & Grimm. Toutes ces entreprises québécoises sont également les concurrents de la Société dans des marchés autres que la province de Québec.

Cependant, malgré sa taille modeste, H<sub>2</sub>O Innovation croit être l'une des rares entreprises de l'industrie du traitement des eaux en Amérique du Nord proposant une offre aussi large et complète avec un nombre aussi important de projets références. En Amérique du Nord, sa taille permet à la Société d'être concurrentielle dans un créneau relativement moins exploité par ses plus grands concurrents multinationaux. Dans une situation économique normale, ces grandes entreprises ont tendance à éviter de fabriquer des produits sur mesure et travaillent sur des projets de plus grande envergure.

### **5. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

#### **5.1 Activités générales**

H<sub>2</sub>O Innovation conçoit, fabrique et assemble des systèmes de traitement d'eau. Chaque projet est développé sur mesure par son équipe multidisciplinaire afin de répondre aux besoins spécifiques des clients.

Les experts en ingénierie de procédé s'assurent que la solution de traitement proposée garantira la résolution de la problématique soumise par le client. Par la suite, les départements de charge de projet, d'ingénierie mécanique et modélisation 3D, d'ingénierie électrique et automatisation ainsi que d'installation et mise en service participeront à la bonne exécution du projet en collaboration avec les personnes-ressources du client.

H<sub>2</sub>O Innovation offre également un service technique et d'entretien complet afin de supporter l'opération des systèmes de ses clients sur une base continue, leur fournir des pièces de rechange et effectuer des réparations ou des changements de composantes.

Le secteur des produits de spécialité et services conçoit et produit une gamme unique de produits chimiques de spécialité pour les applications de traitement membranaire commercialisée sous le nom de Professional Water Technologies™. La Société développe des produits antitartre et des nettoyeurs pour les systèmes membranaires. H<sub>2</sub>O Innovation dispose d'un laboratoire dernier cri et de méthodes de production automatisées certifiant la qualité des produits expédiés de son usine en Californie. La Société offre également des services d'autopsie de membranes pour aider au diagnostic de problématiques complexes. De cette façon, la Société peut plus facilement recommander les protocoles de lavage requis afin de prolonger la durée de vie des membranes. La Société conçoit et fabrique également une large gamme de différents raccords de tuyaux et adaptateurs pour un vaste éventail d'applications industrielles et municipales dans l'industrie du traitement de l'eau par le biais de sa filiale Piedmont.

#### **5.2 Méthode de production et compétences spécialisées**

La Société est d'avis qu'elle détient certains avantages concurrentiels sur ses principaux concurrents en raison de la combinaison de son expertise et de son savoir-faire, de ses employés, de sa participation à plus de mille projets de traitement d'eau, de ses technologies brevetées et de sa capacité manufacturière évolutive. La Société peut offrir un certain nombre de solutions différentes pour la production d'eau potable, la production d'eaux de procédés ou le traitement des eaux usées, en plus de pouvoir entretenir de tels systèmes.

La Société se spécialise dans la conception sur mesure de systèmes de traitement des eaux. Avec ses deux usines de fabrication et d'assemblage de systèmes de traitement d'eau – une à Ham-Nord (Québec), de 65 000 pi<sup>2</sup>, et une à Champlin (Minnesota), de 30,800 pi<sup>2</sup>, la Société bénéficie d'une main-d'œuvre spécialisée pouvant répondre aux exigences des clients dans de brefs délais d'exécution, offrant ainsi un avantage concurrentiel. Sa main d'œuvre est également experte dans la fabrication et l'assemblage de systèmes de traitement d'eau en dehors de ses installations, par exemple pour des projets construits sur site ou des unités conteneurisées/autonomes spécifiques.

En outre, la Société fabrique des produits chimiques de spécialité durables pour le prétraitement membranaire et les applications de nettoyage dans ses installations de production de 12 000 pi<sup>2</sup> à Vista (Californie). Dans ces installations, la Société a également développé des produits antitartres et des nettoyeurs pour les systèmes membranaires qui maximisent l'efficacité opérationnelle et économique tout en augmentant la performance et la durabilité des systèmes d'osmose inverse.

H<sub>2</sub>O Innovation est en mesure de présenter à ses clients des offres partielles ou complètes de services, qu'il s'agisse de mettre en place une usine pilote ou de concevoir, assembler, installer et fournir un service après-vente comprenant des solutions de nettoyage ou des analyses de systèmes membranaires aux fins d'inspection.

La Société offre également divers types d'unités mobiles servant à la purification des eaux et/ou au traitement des eaux usées. Ces unités mobiles, développées pour un usage permanent, temporaire (en cas d'urgence) ou comme installations pilotes, sont de véritables usines modulaires. Fabriquées sur mesure pour combler les besoins particuliers de traitement et de capacité du client, elles sont assemblées dans des conteneurs, des caravanes ou des remorques (isolés, chauffés et ventilés, si nécessaire). Avec son nouveau bioréacteur à membrane conteneurisé, la Société sera en mesure d'offrir à ses clients une solution innovatrice pour le traitement des eaux usées qui atteint les normes réglementaires des effluents d'eaux usées en Amérique du Nord. Ce bioréacteur à membrane conteneurisé est de loin le système de traitement d'eaux usées le plus complet et le plus versatile sur le marché sachant que la redondance est normalement disponible sur des systèmes beaucoup plus gros.

La Société conçoit des raccords de tuyaux et des adaptateurs faits de polymère, d'acier inoxydable et d'acier inoxydable duplex. Les boîtiers de ces produits sont fabriqués à partir de moules appartenant à la Société. Les différents matériaux sont injectés dans les moules, sous un contrôle rigoureux de qualité, afin de minimiser tout défaut de fabrication. Une fois les boîtiers complétés et conformes aux spécifications, les autres composantes sont installées (joints, écrous, boulons) pour finaliser l'assemblage des raccords. En plus des différentes composantes des raccords de tuyaux, des manuels d'installation et d'instructions détaillés sont fournis aux clients qui peuvent également bénéficier des services techniques de la Société.

### **5.3 Employés**

En date du 30 juin 2014, la Société comptait une équipe de 131 employés au Canada et aux États-Unis, dont plus de 26 ingénieurs spécialisés dans des technologies novatrices de traitement des eaux, telles que la filtration membranaire, les réacteurs biologiques à membrane et les solutions de nettoyage de membranes.

### **5.4 Facteurs de risque**

Les facteurs de risque suivants auxquels est exposée la Société ne sont pas exhaustifs; la Société exploite son entreprise dans un secteur en constante évolution, ce qui peut donner lieu à de nouveaux facteurs de risque. La Société ne peut ni prévoir ces facteurs de risque ni en évaluer les répercussions, le cas échéant, sur ses activités, de même qu'elle ne peut évaluer dans quelle mesure un facteur ou une combinaison de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Par conséquent, les actionnaires de la Société ne devraient pas considérer indûment les énoncés prospectifs comme un gage de résultats réels.

#### *Environnement concurrentiel*

La concurrence au sein des marchés ciblés par la Société est fondée sur un certain nombre de facteurs, notamment le prix, la technologie, la connaissance des applications, la disponibilité du financement, la réputation, la garantie des produits, la fiabilité, le réseau de distribution et le service après-vente. Certains concurrents de la Société présentent l'avantage de pouvoir compter sur de plus grandes ressources que celles de la Société, notamment sur le plan financier. Précédemment, la Société a constaté que la difficile situation financière mondiale actuelle avait contribué à réduire le nombre de projets de traitement des eaux, ainsi qu'à augmenter la concurrence et le nombre de sociétés répondant aux appels d'offres pour chaque projet. Si cet environnement concurrentiel persiste, il se peut que les marges de profit des projets soient réduites, ce qui pourrait affecter de manière négative la situation commerciale et financière de la Société, ainsi que le résultat d'exploitation.

#### *Risques d'exploitation*

La conception et la fabrication de systèmes de traitement des eaux impliquent un niveau élevé de risques d'exploitation. L'erreur humaine dans la conception et la fabrication peut causer des dommages matériels ou des retards de livraison. L'occurrence de l'un de ces événements pourrait impliquer une perte de revenus, une augmentation des coûts et des obligations envers des tierces parties. La Société utilise des logiciels qui permettent de minimiser l'erreur humaine et d'améliorer la conception, les dessins, l'estimation et la fabrication de ses produits. La Société contrôle également la qualité de production dans ses usines et dispose d'une couverture d'assurance.

### *Contrats à forfait*

La Société conclut généralement des contrats de fabrication à forfait en fonction de l'évaluation des risques techniques et du total des coûts de production. Des évaluations sensiblement imprécises peuvent entraîner des pertes liées au respect des engagements contractuels de la Société.

### *Capacité à assurer les garanties de bonne exécution*

Au sein de l'industrie où la Société est active, il est important que la Société soit capable de fournir les garanties de bonne exécution requises telles que cautionnements ou assurances afin de sécuriser certains contrats. La capacité de la Société à assurer ces garanties de bonne exécution dépend notamment de sa situation financière et des garanties collatérales que la Société peut fournir à une compagnie de cautionnement. La situation financière de la Société et sa capacité à fournir des garanties collatérales peuvent être affectées par de nombreux facteurs et rien ne garantit que la Société soit toujours capable de fournir les garanties de bonne exécution requises pour un quelconque projet. Si les garanties de bonne exécution requises ne peuvent être fournies et si la Société se retrouve dans l'impossibilité de conclure un contrat avec un client, il se peut que la Société ne puisse exécuter un projet pour lequel elle avait toutes les compétences techniques et un prix compétitif.

### *Direction et employés*

La Société dépend des compétences et de l'expérience de ses membres de la haute direction et autres employés clés, et notamment de sa capacité à attirer et maintenir en poste un personnel hautement compétent dans un environnement concurrentiel.

La Société pourrait ne pas être en mesure de recruter, maintenir en poste et motiver des employés hautement compétents afin d'assurer la bonne conduite des activités essentielles à son succès, notamment les ventes. L'impossibilité de recruter et de maintenir en poste des employés hautement compétents pourrait avoir une incidence néfaste sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

### *Investissement de capitaux*

Les activités commerciales de la Société dépendent en partie de l'acquisition d'immobilisations de la part de ses clients. Dans nombre de cas, de telles dépenses en immobilisations sont substantielles par rapport au budget d'exploitation du client. Les technologies de la Société représentent fréquemment une nouvelle solution aux problèmes de traitement des eaux du client, ce qui accroît les besoins de formation du client. Par conséquent, une importante proportion des affaires de la Société repose sur des commandes importantes par rapport au revenu total et sujettes à des périodes de vente pouvant dépasser un an, ainsi qu'à des reports ou annulations.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à de multiples sources de financement pour maintenir sa flexibilité. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. Quant à ses activités opérationnelles, la Société tente toujours de négocier des termes de paiement positifs avec ses clients pour disposer des fonds nécessaires à la réalisation du projet et ce, dans le but de minimiser l'utilisation de ses facilités de crédit pour les travaux en cours. La Société a également contracté une dette à long terme ainsi qu'une marge de crédit qui lui procure des liquidités suffisantes. Pour ses activités d'investissement, la Société évaluera en temps et lieux les besoins de liquidité et prendra les actions nécessaires.

### *Situation financière mondiale actuelle*

La Société offre des produits et services conçus essentiellement pour le marché de la construction non-résidentielle. La construction non-résidentielle inclut les secteurs suivants : municipal, industriel, commercial et institutionnel. L'activité au sein du marché de la construction non-résidentielle est étroitement liée aux changements économiques. La croissance et les cycles économiques ont un impact direct sur le volume de construction réalisé sur une base annuelle. La reprise économique, qui fait suite à l'une des pires crises économique et financière, reste fragile. La Société estime que l'industrie de l'eau présente sur le long terme une courbe de croissance soutenue. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2014, les investissements dans l'équipement du traitement des eaux ont considérablement augmenté; mais, à court terme, cette croissance est susceptible d'être irrégulière en raison de l'instabilité actuelle des marchés internationaux.

Par ailleurs, la situation financière mondiale actuelle est changeante et caractérisée par une volatilité accrue. Les difficultés rencontrées par les institutions financières ont contribué à réduire la liquidité de l'ensemble des institutions financières et ont réduit l'offre de crédit à leur disposition et à celle des émetteurs qui empruntent auprès de ces dernières. Ces facteurs peuvent nuire à la capacité de la Société d'obtenir des financements à base de titres ou du financement par emprunt selon des modalités qui lui soient favorables. Ainsi, la volatilité et la turbulence accrues et continues des marchés peuvent avoir un impact sur les activités de la Société et nuire au prix des actions ordinaires de cette dernière.

### *Mise en œuvre d'un plan stratégique*

La stratégie commerciale de la Société vise à optimiser son offre hybride d'équipement et de consommables, en se concentrant sur le développement de secteurs clés et en concluant des acquisitions ou des alliances avec des acteurs de régions

géographiques stratégiques, offrant des gammes de produits ou des modèles d'affaires fortement complémentaires. Le plan stratégique de la Société devrait être considéré en tenant compte des risques, des dépenses et des difficultés auxquels sont couramment confrontées les entreprises en développement. Bien que la réussite de la stratégie de croissance de la Société puisse nécessiter l'apport de capitaux plus importants que prévu, rien ne garantit que la Société atteindra le niveau de croissance souhaité.

#### *Risque relié au crédit*

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une ou l'autre de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière, les principaux risques étant liés aux débiteurs. Pour gérer le risque de crédit sur les débiteurs, des provisions sont comptabilisées à la date des États consolidés de la situation financière afin de tenir compte des pertes potentiellement subies et sont établies client par client.

#### *Responsabilité à l'égard des produits et autres litiges potentiels*

La Société pourrait faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité ou d'autres poursuites reliées à ses activités commerciales, notamment des responsabilités et dépenses potentielles du fait de vices ou de défaillances possibles de ses produits. La Société souscrit une assurance responsabilité à l'égard de ses produits et d'autres types d'assurances que la direction de la Société juge conformes à la pratique générale du marché dans son industrie, mais la Société n'est pas certaine qu'elle pourra toujours être adéquatement assurée relativement à toutes ces responsabilités potentielles.

#### *Financement additionnel et dilution*

La Société n'exclut pas de trouver des fonds supplémentaires en recourant à un financement par capitaux propres. De plus, 1 737 500 options d'achat d'actions sont actuellement émises et en circulation.

L'exercice des bons de souscription et des options d'achat d'actions de même que le recours à tout nouveau financement par capitaux propres représentent des éléments dilutifs pour les actionnaires actuels et à venir.

#### *Liquidité du marché*

Les activités d'achat et de vente des actions ordinaires de la Société sont instables, ce qui pourrait entraîner, pour une même période, un manque de liquidité pour ces actions. Le prix du marché des actions ordinaires de la Société pourrait par conséquent être sujet à d'importantes fluctuations. Des facteurs tels que l'annonce d'importants contrats, des innovations technologiques, de nouveaux produits commerciaux, des brevets, des changements réglementaires, les bilans financiers trimestriels et les ventes d'actions ordinaires par la Société ou des actionnaires, parmi de nombreux autres facteurs, ont pu avoir des répercussions considérables sur le prix des actions ordinaires de la Société. En outre, les prix et la valeur des marchés financiers peuvent connaître des fluctuations considérables, ce qui nuit aux prix du marché des titres de participation d'entreprises qui sont parfois indépendantes du rendement de l'exploitation d'autres entreprises. À grande échelle, les fluctuations du marché, de même que le contexte économique général, peuvent nuire au prix du marché des actions ordinaires de la Société.

#### *Pénurie de matières premières*

Certains des produits manufacturés par la Société nécessitent des matières premières spécifiques. Si ces matières premières ne sont pas disponibles ou ne sont pas disponibles sous des conditions satisfaisantes et que la Société ne peut manufacturer et fournir à ses clients le produit demandé, le niveau de ventes et les relations que la Société entretient avec ses clients peuvent être affectés de manière négative.

#### *Mise au point de nouveaux produits*

De temps à autre, la Société met au point de nouveaux produits spécialisés qui comportent des risques inhérents, à savoir : le risque technique que le rendement du produit ne soit pas aussi élevé qu'on l'aurait souhaité, ou que les problèmes de fiabilité du produit soient inacceptables et que celui-ci ne soit pas de qualité marchande; ou le risque lié aux fournisseurs que le fonctionnement des composants obtenus auprès d'un fournisseur tiers ne soit pas acceptable, ce qui aurait des effets défavorables sur la possibilité de commercialisation des nouveaux produits et la responsabilité de la Société à l'égard de ces derniers.

#### *Risque d'acquisition et d'expansion*

Dans certaines circonstances, la Société peut connaître un développement de ses activités par suite de l'acquisition d'entreprises, de produits ou de technologies. Rien ne garantit que la Société puisse repérer, acquérir ou gérer de façon rentable des entreprises ni qu'elle puisse intégrer avec succès à ses activités toute entreprise, tout produit ou toute technologie acquis sans avoir à subir les inconvénients de dépenses, de retards ou d'autres difficultés opérationnelles ou financières considérables. Il n'est jamais assuré que les entreprises, produits ou technologies éventuellement acquis permettront d'engranger les revenus prévus.

Dans le cadre des acquisitions réalisées par la Société, il peut y avoir des éléments de passif et des éventualités, que la Société n'a pu découvrir ou n'a pas pu quantifier dans le cadre de son contrôle préalable, qu'elle a effectué avant l'acquisition, et la Société pourrait ne pas être indemnisée pour une partie ou la totalité de ces éléments de passif et éventualités. L'existence

de quelconques éléments de passif ou éventualités matériels pourrait avoir un effet négatif matériel sur les activités, la condition financière et les résultats d'exploitation de la Société. Par ailleurs, les acquisitions peuvent impliquer un certain nombre de risques particuliers, incluant le détournement de l'attention de la direction, le défaut de maintenir du personnel clé et certains événements ou circonstances imprévus, parmi lesquels certains pourraient avoir un effet négatif matériel sur la performance de la Société.

Tout défaut de la Société de gérer sa stratégie d'acquisition ou d'expansion avec succès pourrait avoir un effet négatif matériel sur les résultats d'exploitation et la condition financière de la Société.

#### *Risque de change*

Le risque de change de la Société provient d'achats et de ventes faits en dollars américains. Au cours de l'exercice 2010, l'exposition de la Société au risque de change a également été affectée par le résultat de l'actif net de ses filiales étrangères, classées comme opérations étrangères intégrées. Afin de limiter les impacts du dollar canadien sur le dollar américain, la Société fait coïncider, de façon générale et dans la mesure du possible, les encaissements dans une devise étrangère et les décaissements dans la même devise. La Société n'a conclu aucun instrument financier dérivé pour se protéger des fluctuations monétaires.

#### *Risque relié aux taux d'intérêt*

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que des emprunts qu'elle contracte à des taux variables. La Société gère son exposition aux variations de taux d'intérêt par une répartition de sa dette financière entre des instruments comportant des taux fixes et des taux variables.

Les certificats de dépôt, les certificats de placement, les placements et les emprunts non garantis portent intérêt à taux fixes et exposent donc la Société au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variables et expose donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

#### *Évolutions technologiques et réglementaires*

L'industrie du traitement des eaux est caractérisée par une technologie évolutive, des standards imposés par la concurrence et des exigences réglementaires, lesquels influent sur la demande et poussent la Société à améliorer ses produits et services. L'évolution des exigences juridiques, réglementaires ou sectorielles peut rendre désuets certains produits et procédés de traitement des eaux offerts par la Société. L'acceptation de nouveaux produits peut également être touchée par l'adoption de nouvelles mesures législatives du gouvernement, qui imposent des standards plus rigoureux.

De plus, la Société est exposée aux risques que comporte le lancement de nouveaux produits et de nouvelles applications, notamment une non-acceptation dans les marchés, un retard de développement ou un mauvais fonctionnement des produits.

## **6. DESCRIPTION DU CAPITAL-ACTIONS**

Le capital-actions autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en série.

Au 22 septembre 2014, un total de 104 632 977 actions ordinaires sont émises et en circulation.

Ce qui suit est un bref résumé des attributs des actions ordinaires et des actions privilégiées. Ce résumé est sujet aux dispositions plus détaillées présentées dans les statuts de la Société.

### **6.1 Description générale**

#### **6.1.1 Actions ordinaires**

Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter à toutes les assemblées d'actionnaires sauf celles auxquelles ont seuls le droit de vote les détenteurs d'autres catégories d'actions. Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir et de se faire verser en argent, en actions ou en biens de la Société, à même les fonds de la Société applicables à la déclaration et au versement de dividendes, tout montant de dividende déclaré, dans la mesure et à la date déterminées par le conseil d'administration de la Société. Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de se partager le reliquat des biens de la Société lors de sa liquidation, de sa dissolution, de son abandon des affaires ou de toute autre distribution de son actif.

#### **6.1.2 Actions privilégiées**

Les actions privilégiées peuvent en tout temps être émises en une ou plusieurs séries, prenant rang également entre elles, à titres d'actions de cette catégorie, quant au paiement de dividendes et au partage des actifs advenant la dissolution de la Société, de la liquidation ou de la distribution de la totalité ou d'une partie de ses actifs parmi les actionnaires. En vertu des dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, les actions privilégiées ne confèrent pas à leurs détenteurs le droit de voter aux assemblées des actionnaires, d'y être convoqués ou d'y assister. Les détenteurs d'actions privilégiées d'une

série ont le droit de recevoir un dividende, à l'égard de chaque exercice financier de la Société ou à tout autre intervalle prévu dans les statuts de modification pertinents pour cette série. Le caractère cumulatif ou non cumulatif, le taux, le montant ou la méthode de calcul et les modalités de paiement des dividendes seront établis dans les statuts de modification pertinents. Advenant la dissolution de la Société, le partage de ses biens lors de sa liquidation ou la distribution de la totalité ou d'une partie de ses actifs parmi les actionnaires, les détenteurs d'actions privilégiées d'une série particulière reçoivent, en numéraire ou en biens et avant toute distribution aux détenteurs d'actions ordinaires, une somme maximale égale à la valeur de la contrepartie versée à l'égard de telles actions émises et en circulation.

## 7. DIVIDENDES

La Société n'a versé aucun dividende relativement à ses actions ordinaires depuis sa constitution et prévoit continuer à réinvestir ses bénéfices futurs afin de supporter sa croissance.

## 8. MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

### 8.1 Cours de clôture et volume

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX inc. sous le symbole « HEO », et à la Bourse Alternext d'Euronext NYSE à Paris sous le symbole « ALHEO ».

Le tableau ci-dessous présente les cours de clôture à la Bourse de croissance TSX inc., au Canada, des actions ordinaires pour chaque mois de l'exercice financier terminé le 30 juin 2014 ainsi que le nombre d'actions transigées sur une base mensuelle.

Mois	Cours de clôture maximal	Cours de clôture minimal	Volume
Juillet 2013	0,255\$	0,20\$	519 100
Août 2013	0,26\$	0,21\$	655 900
Septembre 2013	0,26\$	0,22\$	638 200
Octobre 2013	0,29\$	0,24\$	1 715 000
Novembre 2013	0,30\$	0,23\$	1 472 300
Décembre 2013	0,30\$	0,26\$	1 857 000
Janvier 2014	0,42\$	0,28\$	3 394 100
Février 2014	0,40\$	0,32\$	1 523 900
Mars 2014	0,45\$	0,37\$	1 400 600
Avril 2014	0,43\$	0,35\$	1 441 600
Mai 2014	0,36\$	0,29\$	867 600
Juin 2014	0,34\$	0,31\$	210 200

Le tableau ci-dessous présente les cours de clôture à la Bourse Alternext d'Euronext NYSE à Paris, France pour chaque mois de l'exercice financier terminé le 30 juin 2014 ainsi que le nombre d'actions transigées sur une base mensuelle.

Mois	Cours de clôture maximal	Cours de clôture minimal	Volume
Juillet 2013	0,17€	0,14€	60 800
Août 2013	0,17€	0,14€	32 100
Septembre 2013	0,17€	0,15€	89 700
Octobre 2013	0,19€	0,16€	109 400
Novembre 2013	0,18€	0,16€	97 000
Décembre 2013	0,18€	0,16€	74 900
Janvier 2014	0,26€	0,16€	1 138 300
Février 2014	0,25€	0,22€	163 900
Mars 2014	0,28€	0,25€	93 300
Avril 2014	0,26€	0,21€	35 500
Mai 2014	0,24€	0,20€	139 600
Juin 2014	0,25€	0,21€	27 700

## 8.2 Placements antérieurs

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2014, la Société n'a émis aucun bon de souscription d'actions ordinaires et n'a octroyé aucune option d'achat d'actions.

## 9. ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

### 9.1 Administrateurs

Le tableau suivant présente les administrateurs de la Société, leur lieu de résidence, les postes qu'ils occupent dans la Société, leur occupation principale, l'année depuis laquelle ils exercent leur mandat en tant qu'administrateurs et le nombre d'actions à droit de vote de la Société détenues à titre de propriétaires véritables ou sur lesquelles ils exerçaient un contrôle, en date du 30 juin 2014 et en date du 22 septembre 2014 :

Nom et lieu de résidence	Occupation principale	Poste occupé dans la Société	Administrateur depuis	Nombre d'actions au 30 juin 2014 <sup>(3)</sup>	Nombre d'actions au 24 septembre 2014 <sup>(3)</sup>
Pierre Côté <sup>(3)</sup> Dundas (Ontario) Canada	Président de Côté Membrane Separation Ltd. (firme d'experts-conseils)	Administrateur	12 novembre 2013	86 957	86 957
Frédéric Dugré <sup>(3)</sup> Québec (Québec) Canada	Président et chef de la direction de H <sub>2</sub> O Innovation inc.	Président et chef de la direction	12 janvier 1999	802 577	802 577
Laurence E. Gamst <sup>(1)</sup> Mendota, MN États-Unis	Investisseur et comptable agréé – Directeur général et actionnaire à DS&B Certified Public Accountants, Consultants & Advisors (Cabinet comptable et conseillers financiers)	Administrateur	10 novembre 2010	2 863 026	2 863 026
Philippe Gervais <sup>(1)</sup> Montréal (Québec) Canada	Vice-président de Groupe Capital Hill (firme de relations gouvernementales)	Président du Conseil d'administration	19 décembre 2001	340 903	340 903
Lisa Henthorne <sup>(2)</sup> Tampa, FL États-Unis	Chef de la direction technologique de Water Standard (compagnie de dessalement d'eau)	Administratrice	12 juillet 2010	---	---
Richard A. Hoel <sup>(1)</sup> White Bear Lake, MN États-Unis	Investisseur privé (anciennement avocat chez Winthrop & Weinstein)	Administrateur	10 juillet 2008	10 653 817	10 653 817
Élaine C. Phénix <sup>(1)(2)</sup> Montréal (Québec) Canada	Présidente de Phénix Capital Inc. (firme de service conseil en financement)	Administratrice	6 décembre 2006	150 479	150 479
Jean-Réal Poirier <sup>(2)</sup> St-Georges (Québec) Canada	Administrateur de sociétés (anciennement vice-président aux opérations manufacturières pour le Groupe Canam inc.)	Administrateur	12 novembre 2013	---	---

<sup>(1)</sup> Membre du comité d'audit

<sup>(2)</sup> Membre du comité de gouvernance, rémunération et risques

<sup>(3)</sup> Membre du comité projets et technologie

<sup>(4)</sup> Information transmise par chaque administrateur

Les administrateurs sont élus annuellement par les actionnaires. Leur mandat prend respectivement fin au moment de l'élection de leur successeur, à moins que l'administrateur ne démissionne ou que son poste devienne vacant par suite d'un décès, d'une destitution ou de toute autre cause.

Depuis les cinq (5) dernières années, tous les administrateurs de la Société ont occupé la fonction principale indiquée à côté de leur nom, sauf dans le cas suivant :

- Jean-Réal Poirier a pris sa retraite en mars 2013 au moment où il était vice-président aux opérations manufacturières pour le Groupe Canam inc. M. Poirier a occupé divers postes au cours des 25 dernières années au sein du Groupe Canac Manac.

En tant que groupe, les administrateurs de la Société détenaient, au 22 septembre 2014, 14 897 759 actions ordinaires de la Société, ce qui représente 14,24 % des actions ordinaires de la Société émises et en circulation.

## 9.2 Membres de la haute direction

Le tableau suivant présente les membres de la haute direction de la Société, leur lieu de résidence, leur occupation principale, la date depuis laquelle ils exercent leur mandat en tant que membres de la haute direction et le nombre d'actions à droit de vote de la Société détenues à titre de propriétaires véritables ou sur lesquelles ils exerçaient un contrôle, en date du 30 juin 2014 et en date du 22 septembre 2014 :

Nom et lieu de résidence	Poste occupé au sein de la Société	Au sein de la Société depuis	Nombre d'actions au 30 juin 2014 <sup>(1)</sup>	Nombre d'actions au 24 septembre 2014 <sup>(1)</sup>
Marc Blanchet Québec (Québec) Canada	Vice-président, affaires corporatives et juridiques et secrétaire corporatif	27 février 2007	340 335	340 335
Guillaume Claret Québec (Québec) Canada	Vice-président exécutif	29 novembre 2004	293 392	293 392
Frédéric Dugré Québec (Québec) Canada	Président et chef de la direction	12 janvier 1999	802 577	802 577
Josée Riverin Québec (Québec) Canada	Vice-présidente, finances	1 <sup>er</sup> novembre 2010	160 240	160 240

<sup>(1)</sup> Information transmise par chaque dirigeant

Depuis les cinq (5) dernières années, tous les membres de la haute direction de la Société ont occupé la fonction principale indiquée à côté de leur nom, sauf dans les cas suivants :

- Josée Riverin est en charge de la direction des finances de H<sub>2</sub>O Innovation depuis le 9 février 2011, et elle a été nommée vice-présidente, finances en date du 1<sup>er</sup> juillet 2012. Comptable agréée possédant plus de 15 ans d'expérience, Mme Riverin a rejoint H<sub>2</sub>O Innovation en novembre 2010 après avoir occupé le poste de directrice de l'information financière chez Cossette Inc. de juillet 2003 à octobre 2010, et précédemment le poste de première directrice chez PricewaterhouseCoopers.
- Guillaume Claret a été nommé vice-président exécutif en date du 1<sup>er</sup> juillet 2012. Au cours des cinq dernières années, Guillaume Claret a successivement occupé les postes de directeur national des ventes, directeur du développement des affaires et vice-président, développement stratégique. Guillaume Claret est inscrit à l'Ordre professionnel des ingénieurs du Québec et est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires.

En tant que groupe, les membres de la haute direction détenaient, au 22 septembre 2014, 1 596 544 actions ordinaires de la Société, ce qui représente 1,53 % des actions ordinaires de la Société émises et en circulation.

## 9.3 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

Sous réserve de ce qui est mentionné ci-dessous, aucun administrateur, dirigeant ou actionnaire important de la Société susceptible d'influer de façon importante sur le contrôle de la Société n'est ou n'a été, au cours des dix (10) années précédant la date de la présente Circulaire, administrateur ou membre de la haute direction, y compris chef de la direction ou chef de la direction financière, d'une société qui, i) pendant que la personne exerçait cette fonction, a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation canadienne en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs, ii) a fait l'objet d'une interdiction d'opérations, d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs après que ladite personne ait cessé d'exercer ses fonctions d'administrateur ou de membre de la haute direction en raison d'un événement survenu pendant qu'elle exerçait cette fonction; ou iii) a, pendant que ladite personne était administrateur ou membre de la haute direction ou dans l'année suivant la cessation de ses fonctions,

fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivie par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens; ou iv) a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivie par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, ou a vu détenir ses biens par un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite nommé à cette fin.

Par ailleurs, aucun dirigeant ou administrateur et actionnaire important de la Société qui pourrait influencer de façon importante sur le contrôle de cette dernière n'a fait l'objet d'une pénalité ou d'une sanction imposée par un tribunal relativement à la réglementation en matière de valeurs mobilières ou aux autorités réglementaires en matières de valeurs mobilières ou n'a conclu un règlement avec une autorité réglementaire en matière de valeurs mobilières ou n'a fait l'objet d'aucune autre pénalité ou sanction imposée par un tribunal ou une entité réglementaire qui pourrait être jugée importante par un investisseur raisonnable dans ses décisions d'investissement.

## **10. POURSUITES ET MESURES RÉGLEMENTAIRES**

Sous réserve de certaines poursuites découlant du cours normal des activités, la Société ne fait l'objet d'aucune poursuite qui pourrait avoir une incidence défavorable importante, individuellement ou dans l'ensemble, sur l'entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2014, la Société ne s'est vu infliger aucune amende ou sanction par un tribunal dans le cadre de l'application de la législation sur les valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières, ni aucune amende ou sanction qui serait vraisemblablement considérée comme importante par un porteur de titres raisonnable ayant à prendre une décision de placement. La Société n'a conclu aucune entente de règlement devant un tribunal dans le cadre de l'application de la législation sur les valeurs mobilières ni avec une autorité en valeurs mobilières.

## **11. MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES**

Au cours des trois derniers exercices financiers, aucun administrateur et membre de la haute direction de la Société, de même que toute personne qui est le véritable propriétaire ou qui, directement ou indirectement, détient ou contrôle plus de dix pour cent (10 %) de n'importe quel type ou série de valeurs mobilières avec droit de vote de la Société émises et en circulation, ou n'importe quel de leurs associés ou affiliés, a pris part à une transaction qui a eu une incidence importante sur la Société excepté ce qui suit :

### Exercice financier se terminant le 30 juin 2014 :

- Le 5 décembre 2013, certains initiés de la société (Caisse de dépôt et placement du Québec, Richard A. Hoel, Philippe Gervais, Pierre Côté, Éline C. Phénix, Marc Blanchet, Josée Riverin, Guillaume Clairet et Frédéric Dugré) ont participé, selon le cas, au placement privé par voie de prise ferme ou au placement privé sans l'entremise d'un courtier et ont souscrit un total de 3 941 737 actions ordinaires de la Société.
- Le 5 décembre 2013, Investissement Québec a participé au placement privé par voie de prise ferme et a souscrit 18,28 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société.
- Le 30 septembre 2013, certains initiés de la Société, soit Richard A. Hoel, Laurence E. Gamst et Frédéric Dugré, ont participé au placement privé et ont souscrit un total de 1 204 546 actions ordinaires de la Société.

## **12. AGENTS DES TRANSFERTS ET AGENTS CHARGÉS DE LA TENUE DES REGISTRES**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2014, l'agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres de la Société au Canada est Société de fiducie CST, qui tient le registre des actions ordinaires de la Société dans ses bureaux situés à Montréal, au Québec. Auparavant, l'agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres de la Société était Services aux investisseurs Computershare inc.

En Europe, l'agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres de la Société est la Société Générale Securities Services (France), qui tient le registre des actions ordinaires de la Société dans ses bureaux situés à Paris, en France.

## **13. CONTRATS IMPORTANTS**

L'ensemble des contrats conclus par la Société au cours du dernier exercice financier, à l'exception des contrats importants suivants, relèvent de la gestion courante et ne sont pas considérés comme des « contrats importants » aux fins du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*.

- Convention de souscription par la Caisse de dépôt et de placement du Québec (« CDPQ »), acceptée par H<sub>2</sub>O Innovation en date du 30 septembre 2013, par laquelle la Société accorde un droit préférentiel de souscription à CDPQ. Ce droit préférentiel de souscription sera en vigueur tant que CDPQ détiendra plus de 10 % des actions émises et en circulation de la Société et est sujet à certaines autres conditions décrites à la convention de souscription, laquelle a été déposée sur le site de SEDAR le 2 octobre 2013.

- Convention de prise ferme intervenue entre la Société et GMP Securities L.P. en date du 5 décembre 2013 concernant l'émission, par voie de placement privé, de 32 608 695 actions ordinaires de la Société au prix de 0,23 \$ l'action, pour un produit brut total d'environ 8 M\$. La convention de prise ferme a été déposée sur le site de SEDAR le 9 décembre 2013.
- Convention avec Investissement Québec datée du 5 décembre 2013 lui accordant le droit de nommer un représentant au conseil d'administration de la Société. Cette convention a été déposée sur le site de SEDAR le 9 décembre 2013.
- Convention d'achat d'actions entre H<sub>2</sub>O Innovation USA Holding, Inc., Ursula Medanich (pour elle-même et en tant que liquidateur de la succession de James Medanich) « The Ming Y. Yang Family Revocable Trust dated September 29, 2009 » et Piedmont Pacific Corporation, le 5 décembre 2013, concernant l'acquisition par H<sub>2</sub>O Innovation USA Holding, Inc. de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Piedmont Pacific Corporation.

#### 14. INTÉRÊTS DES EXPERTS

Au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 2014, l'auditeur de la Société était Deloitte s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, à son bureau de Québec. L'auditeur est indépendant en conformité avec les règles afférentes au Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

#### 15. COMITÉ D'AUDIT

##### 15.1 Généralités

Formé de quatre administrateurs indépendants, le comité d'audit du conseil d'administration est responsable de faire rapport sur certains aspects de la gouvernance de la Société, à la demande du conseil d'administration.

##### 15.2 Mandat du Comité d'audit

Le mandat du comité d'audit est joint en annexe A de la présente notice annuelle.

##### 15.3 Composition

Les membres du comité d'audit du conseil d'administration sont :

M<sup>me</sup> Elaine C. Phénix (présidente)  
 M. Laurence E. Gamst  
 M. Philippe Gervais  
 M. Richard A. Hoel

Chacun de ces membres est indépendant et compétent dans le domaine financier.

Élaine C. Phénix, diplômée d'un baccalauréat ès arts du Collège Jean de Brébeuf, détient le titre de Fellow de l'Institut Canadien des Valeurs Mobilières et un certificat universitaire du Collège des administrateurs de sociétés la désignant comme un administrateur de sociétés certifié. M<sup>me</sup> Phénix possède plus de vingt-cinq (25) ans d'expérience dans le marché de capitaux canadiens notamment à titre de première vice-présidente en syndication chez Lévesque, Beaubien, Geoffrion Inc. (aujourd'hui Financière Banque Nationale Inc.) et première vice-présidente en développement du capital à la Bourse de Montréal. Depuis 1999, M<sup>me</sup> Phénix est conseillère en gestion des actifs et présidente de Phénix Capital inc. Mme Phénix est présentement membre de cinq (5) conseils d'administration, et siège sur plusieurs comités de gouvernance et d'audit.

Laurence E. Gamst est diplômé de l'Université du Minnesota. En tant que *Certified Public Accountant* (CPA – équivalent d'un Comptable agréé), il est membre actif de l'Institut américain des CPA et de la Minnesota Society of Certified Public Accountants du Minnesota. En 1976, M. Gamst rejoint DS&B Certified Public Accountants, Consultants & Advisors, où il occupe aujourd'hui le poste de directeur général. M. Gamst fait appel à sa solide expérience en finances, en affaires et en gestion pour établir et mener à bien l'orientation stratégique de la firme DS&B. M. Gamst met par ailleurs à profit son expertise en conseils d'affaires, propriété directe et finances pour aider ses clients de manière proactive en matière de planification stratégique, d'exploitation, de succession et de financement. M. Gamst a été un acteur fondamental dans le développement de la spécialité en soins de santé de la firme DS&B, qui est aujourd'hui reconnue comme l'une des plus importantes entreprises de conseils en soins de santé de l'état du Minnesota. Également investisseur privé, M. Gamst investit et acquiert, avec d'autres partenaires, des compagnies privées.

Philippe Gervais a obtenu un baccalauréat en science économique de l'Université de Montréal en 1988. De 1988 à 1992, il a travaillé au ministère du revenu national à titre d'assistant spécial responsable de la mise en place de la TPS. Il a aussi occupé les fonctions d'assistant de direction du ministère des travaux publics et des services gouvernementaux fédéral puis à titre d'attaché politique du vice-premier ministre et président du conseil du trésor du Québec. En 1994, M. Gervais a joint Capital Hill Group, une firme de relation gouvernementale à titre de conseiller principal. Sa vaste expérience a été mise à profit lors de modifications législatives, questions de positionnement stratégique et afin de faciliter la vente de biens et services aux gouvernements au Canada et à l'étranger.

Richard A. Hoel, diplômé d'un doctorat de l'école de droit de Harvard ainsi que d'un baccalauréat en économie de l'Université Hamline au Minnesota, est un fondateur partenaire du cabinet d'avocats Winthrop & Weinstine composé de près de 85 conseillers juridiques. En tant qu'avocat, il a représenté principalement une clientèle industrielle et entrepreneuriale, plus particulièrement lors de l'achat, la vente ainsi que la restructuration de différentes compagnies. En plus de sa pratique en droit, monsieur Hoel a été propriétaire, directeur et investisseur d'un grand nombre de compagnies dans diverses industries. Il s'est spécialisé tout au long de sa carrière dans les problématiques de taxes, de sécurité et de réglementation associées aux processus d'acquisition et de restructuration. Richard A. Hoel a aussi été vice-président du conseil d'administration ainsi que fiduciaire de l'Université Hamline et ce, durant plusieurs années.

#### 15.4 Honoraires de l'auditeur

Au cours des deux derniers exercices, les honoraires présentés ci-dessous ont été payés par la Société à son auditeur pour les services qu'ils ont rendus :

Honoraires	Exercice financier terminé le 30 juin 2014	Exercice financier terminé le 30 juin 2013
1. Honoraires d'audit <sup>(1)</sup>	88 500 \$	88 500 \$
2. Honoraires pour services liés à l'audit <sup>(2)</sup>	11 440 \$	12 576 \$ <sup>(5)</sup>
3. Honoraires liés à la fiscalité <sup>(3)</sup>	59 900 \$	52 477 \$ <sup>(5)</sup>
4. Autres honoraires <sup>(4)</sup>	28 445 \$	---
<b>Total des honoraires</b>	<b>188 285 \$</b>	<b>15 355 \$</b>

<sup>(1)</sup> Les honoraires d'audit comprennent tous les honoraires versés relativement à des services d'audit, soit les services professionnels fournis par l'auditeur de la Société aux fins de l'audit des états financiers annuels de la Société et ceux des filiales de la Société et de l'examen des états financiers trimestriels de la Société ainsi que les services habituellement fournis par l'auditeur de la Société relativement aux dépôts et aux engagements prévus par la loi ou par un règlement.

<sup>(2)</sup> Les honoraires pour services liés à l'audit comprennent le total des honoraires facturés pour des services de certification et des services connexes fournis par l'auditeur de la Société qui sont raisonnablement liés à l'exécution de l'audit ou de l'examen des états financiers de la Société et qui ne sont pas compris dans les « Honoraires d'audit ».

<sup>(3)</sup> Les honoraires liés à la fiscalité comprennent le total des honoraires facturés pour des services professionnels fournis par l'auditeur de la Société en matière de conformité fiscale, de conseils fiscaux et de planification fiscale.

<sup>(4)</sup> Tous les autres frais et honoraires facturés pour des services professionnels rendus par l'auditeur de la Société autre que des services reportés sous les sections (1), (2) et (3) ci-dessus.

<sup>(5)</sup> Les honoraires pour services liés à l'audit et les honoraires liés à la fiscalité pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2013 incluent respectivement un montant de 5 728 \$ et de 43 550 \$ facturé par l'ancien auditeur de la Société (PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.).

#### 15.5 Politiques et procédures d'approbation préalable

Selon le mandat du comité d'audit fourni à l'annexe A des présentes, le comité d'audit a la responsabilité d'approuver la nomination de l'auditeur. Ce mandat interdit à la Société de recourir à l'auditeur pour obtenir des services non liés à l'audit sans l'approbation préalable du comité d'audit.

#### 15.6 Surveillance du comité d'audit

Depuis le début du dernier exercice financier de la Société, le comité d'audit n'a pas fait de recommandations concernant la nomination ou la rémunération de l'auditeur qui n'avaient pas été adoptées par le conseil d'administration de la Société.

### 16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires concernant la Société sont fournis sur le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). La circulaire de sollicitation de procuration de la direction de la Société à être publiée au cours des prochaines semaines, préalablement à l'assemblée annuelle et spéciale des actionnaires, présente des renseignements supplémentaires, y compris sur la rémunération et l'endettement des administrateurs et des membres de la haute direction, les principaux détenteurs des valeurs mobilières de la Société et les valeurs mobilières autorisées selon le plan de rémunération à base de titres de participation. On peut également obtenir des renseignements supplémentaires dans les états financiers et l'analyse de la direction de la Société relativement à l'exercice financier terminé le 30 juin 2014, ou en envoyant une demande de renseignements au Service des relations avec les investisseurs, H<sub>2</sub>O Innovation inc., 330 rue Saint-Vallier Est, bureau 340, Québec (Québec) G1K 9C5, Canada.

## **Annexe « A » : MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT**

Formé d'un minimum de trois (3) administrateurs indépendants, le comité d'audit (le « Comité ») du conseil d'administration est responsable de faire rapport sur certains aspects de la gestion de la Société, à la demande du conseil d'administration. Tous les membres du comité d'audit devraient posséder une connaissance suffisante pour être capables de lire et de comprendre des états financiers. Au moins un des membres du Comité devrait avoir des « compétences comptables ou financières connexes » acquises dans le cadre d'emplois occupés dans le domaine de la finance ou de la comptabilité, l'accréditation professionnelle nécessaire en comptabilité ou toute autre expérience comparable qui lui a permis d'acquérir des compétences, y compris avoir occupé un poste de directeur, de directeur financier ou de dirigeant assumant des responsabilités financières, et être en mesure d'analyser et de comprendre un ensemble complet d'états financiers.

Les membres du Comité sont renommés chaque année par le conseil d'administration à la première réunion du conseil d'administration suivant l'assemblée générale annuelle des actionnaires ou à une autre réunion, lorsqu'un poste devient vacant. Le conseil d'administration nomme aussi un président parmi les administrateurs choisis.

Le conseil d'administration conserve la pleine autorité et le pouvoir d'accomplir toutes les actions légales et les actes qui ne sont pas exigés par la loi ou devant être accomplis par les actionnaires de la Société ou d'une autre façon.

Tous les administrateurs agiront honnêtement et en toute bonne foi dans l'objectif des meilleurs intérêts de la Société et exerceront le soin, la diligence et l'habileté qu'une personne raisonnablement prudente exercerait dans des circonstances comparables.

### **Définition des responsabilités**

Dans l'exécution de ses responsabilités, le Comité du conseil d'administration aura les responsabilités spécifiques suivantes :

1. La surveillance des compétences et de l'indépendance de l'auditeur de la Société, lesquelles se rapportent directement au Comité, ainsi que l'approbation des conditions des mandats de services comptables, de l'audit et autres, conformément aux lois et aux règlements de la ou des bourses et organismes réglementant les valeurs mobilières, auprès desquels la Société inscrit ses valeurs mobilières;
2. L'obtention d'un rapport annuel de l'auditeur, décrivant tous les services et comprenant toutes les dépenses pertinentes fournies à la Société, y compris celles qui ne sont pas liés à l'audit interne;
3. L'approbation au préalable de tout service non lié à l'audit devant être fourni à la Société, le cas échéant;
4. L'analyse de la compétence et de la conformité du personnel de comptabilité pour dégager la responsabilité de la Société envers les organismes de réglementation nécessaires, en consultation avec le président et chef de la direction, le vice-président finance et l'auditeur;
5. L'évaluation du rendement de l'auditeur et pourvoir à toute absence de service de l'auditeur entre les assemblées générales des actionnaires de la Société;
6. La recommandation, aux actionnaires de la Société, pour leur approbation conformément aux lois en vigueur, de la nomination annuelle ou, le cas échéant, du licenciement de l'auditeur de la Société;
7. La préparation, en consultation avec la direction et l'auditeur, du plan annuel d'audit afin d'établir le travail à être accompli par l'auditeur et la surveillance de certains aspects du contrôle interne de la Société;
8. La surveillance de la fiabilité et de l'intégrité des principes et des pratiques comptables suivis par la direction, des états financiers et d'autres rapports financiers, ainsi que des pratiques de divulgation suivies par la direction;
9. La rencontre en privé de l'auditeur sur une base annuelle ou à tout moment jugé nécessaire afin de passer en revue les observations faites dans le cadre de l'audit interne;
10. L'analyse et la recommandation pour approbation des états financiers annuels consolidés et audités de la Société, l'approbation des états financiers trimestriels consolidés et non audités de la Société, et ce, conformément aux lois en vigueur;
11. L'examen de toute plainte formulée par des tiers, par le ministère du Revenu, etc., et l'établissement de leur incidence réelle ou potentielle sur les résultats de la Société en s'assurant que des notes appropriées sont inscrites aux états financiers;
12. L'analyse et la recommandation pour l'approbation des prospectus, des bulletins annuels d'information, des rapports annuels ou d'autres rapports, selon le cas, y compris les circulaires de procuration et avis de procuration envoyés aux actionnaires de la Société. La revue des discussions et des analyses faites par les membres de la direction de la situation financière et des résultats de l'exploitation et de tout autre document touchant une divulgation matérielle, telle qu'établie par le conseil d'administration de temps à autre;
13. Tout autre sujet déterminé par le conseil d'administration;
14. Rapport au conseil d'administration à chacune de ses réunions, de manière opportune et régulière.

**Général**

Dans la réalisation de ses devoirs et de ses responsabilités, le Comité devrait être pleinement diligent dans la surveillance qu'il exerce afin d'éviter la fraude ou les abus. En conséquence, le Comité peut mener des examens, des études et des enquêtes, et engager des conseillers juridiques, financiers ou autres, aux frais de la Société, selon des fréquences et des conditions que le conseil d'administration juge appropriées.